Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260205-DEL_2026_01_05-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-01-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2026

DATE DE CONVOCATION : 29 janvier 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 26
PRESENTS : 21
VOTANTS : 25

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : M. ABIVEN

Séance ouverte à 19h00

Présents : M. GUIZIOU, Maire ; M. BESSON ; Mme BOUCKAERT ; M. QUERE ; Mme MAYOL ; M. GUILLERM ; Mme NICOLAS ; M. SERVEL adjoints au Maire ; M. KERMARREC Christian ; Mme LE GALL ; MM. TANNE, BOSSARD ; Mme RIOU ; MM ABJEAN, TORCHEN ; Mmes SERGENT, LE BOT ; M. KERMARREC Yann ; Mme LE TRAON ; MM. OLLIVIER, ABIVEN.

Absents excusés : Mme LEMOINE-LESTOQUOY qui a donné procuration à M. SERVEL ; Mme JESTIN MARIE-SAINTE qui a donné procuration à Mme SERGENT ; Mme BEGOC-JURADO qui a donné procuration à Mme RIOU ; M. BOUVROT qui a donné procuration à M. BESSON

Absente : Mme BERGOT

****

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'APE de l'école Jean Monnet

Dans le cadre de l'enveloppe annuelle octroyée à l'école Jean Monnet, pour satisfaire des besoins en investissement, l'association des parents d'élèves a procédé elle-même à l'achat d'autocollants pour couloirs appelés « corridors actifs », le fournisseur n'acceptant pas le paiement par mandat administratif.

Vu l'avis favorable de la commission Finances et personnel communal,

Aussi, il est proposé de verser à l'APE une subvention exceptionnelle de 3 140 € correspondant au montant de cet achat, considérant que cette dépense s'inscrit dans le budget annuel 2024 de l'école Jean Monnet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants *:*

- Décide de verser une subvention de 3 140 € à l'APE de l'école Jean Monnet.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

Le secrétaire de séance

Nicolas ABIVEN